



le Travailleur Syndicaliste

Le 23 Janvier 2012

SPECIAL FORMATION

PLAN DE FORMATION 2012

Journal bi-mensuel édité
par l'UD CGT Loire
Directeur de publication :
Cosette Sapey
Photocomposition :
le Travailleur Syndicaliste
6, cours Victor Hugo
42028 St-Etienne cédex
J 04.77.49.24.92
e-mail : ud42@cgt.fr
Imprimé par nos soins
Inscription :
CPPAP n° 1112 S 05552
Prix : 0,30€



Près de 500 militants formés dans 40 stages en 2011 dans notre département, sans compter notre présence dans de nombreux stages nationaux ou fédéraux !!!

La progression constatée depuis 5 ans se confirme.

L'enjeu de la formation syndicale semble donc aujourd'hui mieux pris en compte.

Continuons sur cette lancée, dans chaque syndicat, donnons-nous les moyens pour former massivement nos adhérents.

La complexité des situations, des problèmes, additionnée à la conjoncture économique et au durcissement des politiques patronales et gouvernementales, nous impose des réponses syndicales à la hauteur des enjeux.

Construire le syndicalisme que nous voulons, basé sur l'analyse, les revendications des salariés, la contestation, la mobilisation et la négociation sous-entend des militants rompus à ces exigences.

Dans chaque UL, chaque US, chaque syndicat du département de la Loire, diffusez massivement à tous les syndiqués CGT ce programme (des exemplaires sont disponibles à l'UD) et n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème, notamment en matière de congés formation ou financement.

A noter que tous les stages en Institut du Travail sont gratuits (repas et déplacement compris) et que les stages organisés par la CGT se facturent 10€ par jour, sans les repas, selon les organisateurs (sauf ECO-CE et CHSCT).

Le financement ne doit pas être un frein à la formation, notamment pour les petits syndicats, aussi la mutualisation est la règle commune.

Bonne formation à tous.

Le responsable formation :

Dominique TERRAT

NB : pour tout projet de stage, si vous détectez un besoin particulier, si vous avez besoin d'un soutien particulier sur un thème ou pour organiser une journée d'étude, n'hésitez pas à nous contacter à l'UD.

TS
N°268

**SPECIAL
FORMATION**

STAGES ORGANISES PAR LA CGT

UNION DEPARTEMENTALE

2e niveau : Durée 2 fois 5 jours. Pré-requis : avoir suivi le stage 1er niveau.

THEMES :

1er jour : Enjeux revendicatifs.	6e jour : Les Services Publics.
2e jour : Rapports sociaux.	7e jour : Enjeux et besoins autour des services publics.
3e jour : Perspectives de la crise.	8e jour : Questions internationales.
4e jour : Perspectives pour les salariés.	9e jour : L'Europe.
5e jour : Le syndicalisme CGT.	10 jour : Syndicalisme international.

LIEU ET DATES

Du 4 au 15 juin 2012 à Firminy.

Responsables : Robert SAPEY (06.83.46.72.37), J.Michel GOURGAUD (06.71.21.85.90.), Dominique TERRAT (06.71.72.73.32) - terrat@orange.fr.

Stage ECO-CE : Durée 5 jours.

A destination des élus titulaires des CE n'ayant pas suivi de stage depuis 4 ans, niveau 1 recommandé. Stage pris en charge en totalité par l'employeur pour les élus titulaires n'ayant pas suivi de stage « ECO-CE » depuis 4 ans.

THEMES :

- Le CE : un outil de l'action syndicale et non de cogestion.
- Rappels économiques.
- Les droits des CE en matière économique.
- Le droit d'alerte.
- Les missions de l'expert comptage.
- Comment lire les comptes de son entreprise.
- L'évaluation des droits des CE suite loi de cohésion sociale.
- Le rôle du secrétaire.
- Le lien entre les élus CGT au CE et le syndicat.

LIEU ET DATE :

St Etienne :

4 au 9 juin 2012

12 au 16 octobre 2012

Responsables :
D. TERRAT : 06.71.72.73.32
terrat@orange.fr
USTM : 04.77.49.24.95

Stage CHSCT : Durée 5 jours.

A destination des élus titulaires CHSCT n'ayant pas suivi de stage depuis 4 ans, niveau 1 recommandé. Stage pris en charge en totalité par l'employeur pour les élus titulaires n'ayant pas suivi de stage CHSCT depuis 4 ans.

THEMES :

- La réglementation des CHSCT.
- Les missions et attributions.
- L'inspection et la Médecine du travail.
- Les besoins sociaux et la logique de profit.
- Arbre des causes.
- Qu'est-ce que l'expertise.
- Gestion des risques.
- Quelles activités revendicatives des CHSCT.

LIEU ET DATE :

St Etienne :

25 au 29 juin 2012

22 au 26 octobre 2012

Responsables : R.BERAUD : 06.14.63.67.87.
J.Michel GOURGAUD : 06.71.21.85.90.
Magali BADIOU : 06.40.12.08.52.

Ondaine :

17 au 21 septembre 2012

Responsables : R.BERAUD : 06.14.63.67.87
R. SAPEY : 06.83.46.72.37

Stage SYNDICALISATION :**THEMES :**

- Pourquoi et comment syndiquer ?
- Public-privé.
- Comment mobiliser autour de la question essentielle du renforcement ?

LIEU ET DATE:**St Etienne :**

**Une journée ou deux.
1er et 2e semestre 2012**

Responsable :
Roland BERAUD : 06.14.63.67.87.

Stage FICHE DE PAIE ET GARANTIES COLLECTIVES : Durée 2 jours.**THEMES :**

- Comment décrypter une fiche de paie ?
- Le contrat de travail.
- Le statut du travail salarié.

LIEU ET DATE:**Firminy :**

2e semestre 2012

Responsable :
Robert SAPEY : 06.83.46.72.37

Stage CRAM : Durée 1 jour.**THEMES :**

- Evaluation des risques professionnels.
- Maladies professionnelles
- Accidents du travail.
- Stress, harcèlement moral.

LIEU ET DATE:

St-Etienne : 12 décembre 2012

Roanne : 12 et 13 juin 2012

Feurs : 16 octobre 2012

Montbrison : 29 mars 2012

Responsables :
Cosette SAPEY : 06.76.32.07.36
Auguste VINALS : 06.72.48.58.46

Stage COGICIEL : Durée 1 jour.

S'adresse en priorité aux responsables à la politique financière et aux responsables à la Vie syndicale.

THEMES :

- L'outil confédéral au service de la Vie Syndicale.
- L'utilisation informatique du Cogitel.

LIEU ET DATE:

St-Etienne : selon inscription

S'adresser à :
Cosette SAPEY : 06.76.32.07.36
Et/ou Magali BADIOU : 06.40.12.08.52.

Stage NOUVELLES OBLIGATIONS COMPTABLES : Durée 1 jour.

S'adresse à tous les responsables à la politique financières.

THEMES :

- Présentation du Cogiciel comptable confédéral.

LIEU ET DATE:

St-Etienne : 1er trimestre 2012

Responsable :
Cosette SAPEY : 06.76.32.07.36

Stage « Les règles dans le privé » DP, DS, NAO, représentativité.

Durée : 3 jours

A destination des délégués (e) du personnel et des délégués (e) syndicaux.

Pré-requis : avoir suivi le stage 1er niveau.

Possibilité de monter de stages sur mesure, proposer date à l'UD auprès de D. TERRAT.

THEMES :

- Rôle du DP (missions principales et supplétives).
- Rôle du DS.
- Négociations Annuelles Obligatoires.
- Loi sur la représentativité syndicale.
- Droits et obligations de l' élu.
- Lien entre l' élu et le Syndicat.

LIEU ET DATE:

St Etienne :

12 au 14 novembre 2012

Responsable :

Dominique TERRAT : 06.71.72.73.32.

terrat@orange.fr

STAGES INFORMATIQUES

(Inscription auprès de Dominique TERRAT (06.71.72.73.32), terrat@orange.fr)

Informatique Initiation : 2 jours.

THEMES :

- Environnement windows.
- Découverte de word.
- Traitement de texte.

LIEU ET DATE:

St Etienne :

12 et 13 mars 2012

BOURSE DU TRAVAIL ST ETIENNE

Informatique et perfectionnement: 2 jours.

THEMES :

- Suite du 1er stage + découverte Internet.
- Initiation Excel.

LIEU ET DATE:

St Etienne :

26 et 27 mars 2012

BOURSE DU TRAVAIL ST ETIENNE

Informatique appliquée: 2 jours.

THEMES :

- Messagerie, site CGT, sites particuliers.
- Power Point : créer un site.

LIEU ET DATE:

St Etienne :

23 et 24 avril 2012

BOURSE DU TRAVAIL ST ETIENNE

Stage STATUT FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : 5 JOURS.

THEMES :

- Les organismes paritaires
- Les grilles indiciaires.
- Le déroulement de carrière.
- La discipline.
- Le rôle des élus.

LIEU ET DATE:

St Etienne : 26 et 30 mars 2012

22 au 26 octobre 2012

Roanne : 18 au 22 juin 2012

**S'inscrire auprès de Magalie BADIOU
(06.40.12.08.52)**

Stage STATUT FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERES :

Voir programme annuel auprès de Mireille CARROT : 06.84.92.54.61

Stage STATUT FONCTION PUBLIQUE D'ETAT : 2e semestre 2012.

S'inscrire auprès de Dominique PANICO-MIALON : 06.07.39.71.54.

STAGES UNIONS LOCALES

(Inscription auprès des U.L de Saint-Etienne (04.77.49.24.90) et Firminy (04.77.10.11.70)

1er Niveau :

Durée : 5 jours.

Attention, ce stage organisé par les Unions Locales est indispensable car très souvent c'est le prérequis pour les autres formations. Il s'adresse à tous les adhérents et surtout dès la prise de responsabilités.

•Union Locale St Etienne :

- 12 au 16 mars 2012
- 11 au 15 juin 2012
- 15 au 19 octobre 2012

•Union Locale Ondaine :

- 27 février au 2 mars 2012

THEMES :

- 1er jour : le salariat.
- 2e jour : les revendications
- 3e jour : la société.
- 4e jour : le syndicalisme.
- 5e jour : la CGT, la presse syndicales.

Union Locale ROANNE : FORMATION SYNDICALE 1er SEMESTRE 2012

STAGE CHSCT	21 au 23 février 2012	UL ROANNE
STAGE DELEGUE DU PERSONNEL	20 au 22 mars 2012	UL ROANNE
STAGE FEUILLE DE PAIE POUR LE PRIVE	3 au 4 avril 2012	UL ROANNE
STAGE INFORMATIQUE INITIATION (10 participants maximum)	11 au 12 avril 2012	Lieu à définir
STAGE DELEGUE SYNDICAL	17 au 19 avril 2012	UL ROANNE
STAGE INFORMATIQUE PERFECTIONNEMENT	25 au 26 avril 2012	Lieu à définir
STAGE COMITE D'ENTREPRISE	14 au 18 mai 2012	UL ROANNE
STAGE CRAM	12 au 13 juin 2012	UL ROANNE

Nous rappelons à l'ensemble des syndicats et sections syndicales de faire inscrire les stagiaires auprès de **Gérard FAURE**, responsable de la Commission Formation au moins **UN MOIS** avant le début des formations

Téléphone portable : 06.16.27.86.92, adresse mail : gerard.faure3@libertysurf.fr

STAGES ORGANISES EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE DE ST ETIENNE

dans le cadre des Instituts du Travail.

Tous les frais (déplacements, repas, éventuellement pertes de salaire) sont pris en charge par l'Université.

S'inscrire auprès de Dominique TERRAT : 06.71.72.73.32. - terrat@orange.fr

Stage crise financière et incidence territoriale.

Enjeux pour construire des alternatives économiques, place des territoires : 3 jours.

THEMES :

- Analyse de la crise.
- Incidence sur l'économie.
- Les outils financiers.
- Les restructurations.
- Incidences sur nos territoires, région, département.
- Avenir pour la Loire.

LIEU ET DATE:

Université de St-Etienne
2 au 4 avril 2012

Stage prise de paroles en public et prise de notes : 3 jours.

Public visé : tout syndiqué.

Objectifs:

- Faire émerger ses idées et les organiser.
- Développer la fluidité verbale.
- Développer l'organisation du discours.
- Prendre la parole avec plus de facilité et de spontanéité.
- Savoir s'informer, expliquer, argumenter, persuader avec plus d'assurance.
- Oser prendre la parole pour s'affirmer.
- Savoir prendre des notes utiles.

Contenu :

Communication et expression orale : rappel des principes de base de la communication.

Organisation du message en fonction de l'objectif et du contenu.

Structuration des interventions devant des auditoires en fonction du contexte et des enjeux.

Expression verbale et non verbale : adapter son message à l'interlocuteur.

Reconnaissance de ses propres blocages et gestion des émotions, du trac, du stress.

Présentation des projets face à un auditoire.

Développer une argumentation pour faire adhérer au projet, convaincre dans la forme et le fond.

LIEU ET DATE:

Université
de St-Etienne

6 au 8 juin 2012
12 au 14 décembre

Stage Accueil juridique et syndical : 6 jours. Responsable :

Henri JOURDAN : 06.07.44.62.40

PUBLIC :

ce stage s'adresse à des conseillers du salarié, à des défenseurs syndicaux et à des

Objectifs:

- Sensibiliser les stagiaires à l'intérêt du juridique dans l'action syndicale : défendre des droits, c'est d'abord connaître ses droits, et par conséquent les différents instruments qui permettent d'apporter certaines réponses.
- Il s'agira surtout de sensibiliser les stagiaires à avoir certains réflexes en terme de raisonnement à suivre dans diverses situations.

Contenu :

Présentation des sources en droit du travail présentées selon un principe de hiérarchie convention et accord collectif, règlement intérieur, contrat de travail, lois et règlements, grands principes du procès prud'homal, rupture du contrat de travail, contrats précaires...

LIEU ET DATE:

13 au 15 juin 2012

18 au 20 juin 2012

CUZIEU

Responsable : Henri JOURDAN

06.07.44.62.40

**Stage très important
pour tous les camarades
assurant de l'accueil
et des permanences
dans les Unions Locales.**

Stage Communication et bataille des idées : 5 jours.

PUBLIC : Tout syndiqué.

Objectifs:

- Développer une communication efficace dans différentes situations :
- Faire émerger ses idées et les organiser.
- Maîtriser les techniques permettant d'être écouté et compris de l'auditoire.
- Savoir informer, expliquer, argumenter, persuader avec plus d'assurance.
- Etre capable de présenter des projets devant un auditoire critique.
- Oser prendre la parole pour s'affirmer.
- Savoir échanger, dialoguer de façon constructive.
- Savoir gérer une relation efficace.

Contenu :

Structuration des interventions en fonction du contexte et des enjeux.
Communication verbale et non verbale : adapter son message à l'interlocuteur.
Reconnaissance de ses propres blocages et gestion des émotions, du trac, du stress.
Présentation des projets face à un auditoire critique.
Développer une argumentation pour faire adhérer au projet, convaincre dans la forme et le fond.
Répondre aux objections et aux questions.
Créer les situations délicates et contrôler son émotivité dans le respect de l'autre et de sa propre identité.
Professionaliser son discours et développer l'affirmation de soi.

LIEU ET DATE:

**Université
de St-Etienne**

**12 au 16
novembre 2012**

CALENDRIER DES FORMATIONS UGICT

(Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens)

ANNEE 2012

STAGE NATIONAL : 5 jours. Centre Benoit Frachon(91).

16 au 20 avril 2012

8 au 12 octobre 2012

VIE SYNDICALE UGICT-CGT : 3 jours. Centre Benoit Frachon(91).

8-9-10 février 2012

12-13-14 décembre 2012

COMMENT SYNDIQUER LES JEUNES DIPLOMES ? : 3 jours.

Centre Benoit Frachon(91).

11-12-13 juin 2012

DEMARCHE QUALITE : 3 jours.

Centre Benoit Frachon(91).

15-16-17 février 2012.

STAGE TECHNIQUE SUR LES RETRAITES : 5 jours.

Centre Benoit Frachon(91).

12 au 16 mars 2012.

11 au 15 juin 2012.

15 au 19 octobre 2012.

POUR UN AUTRE MANAGEMENT : 5 jours.

Centre Benoit Frachon(91).

24 au 29 juin 2012.

21 au 26 octobre 2012.

FEMMES ET CONDITIONS DE TRAVAIL : 5 jours.

Institut du Travail Bourg-la-Reine (92).

Dates à déterminer

S'inscrire auprès de Dominique TERRAT 06.71.72.73.32. - terrat@orange.fr

PLAN DE FORMATION PRUDIS.

ANNEE 2012

Seuls les Conseillers Prud'hommes sont concernés par ces formations.

SESSION 1 : (rattrapage).
5 au 9 mars 2012 à Feurs.

STAGE « CODE DU TRAVAIL » : (rattrapage).

Ce stage ne comportant pas assez de stagiaires pour l'instant, il pourrait être élargi à des élus CE, DP, CHSCT, dans la limite de 14 stagiaires maximum au total.

4 au 6 avril 2012 à Feurs.

SESSION 2 : (rattrapage).
23 au 27 avril 2012 à Cuzieu.

SESSION 3 : (rattrapage, 2 groupes sur le département).

1er groupe (à définir).

9 au 11 mai 2012 (1er module) à Cuzieu.

27 au 28 juin 2012 (2e module) à Cuzieu.

5 au 9 novembre 2012 (3e module) à Cuzieu.

2e groupe (à définir).

29 au 31 mai 2012 (1er module) à Feurs.

3 au 4 juillet 2012 (2e module) à Feurs.

19 au 23 novembre 2012 (3e module) à Feurs.

SESSION 3 : module 3.

1er groupe (celui de 2011).

4 au 8 juin 2012 à Feurs.

2e groupe (celui de 2011).

11 au 15 juin 2012 à Cuzieu.

STAGE A THEME : préparation Assemblée Générale (3 groupes sur le département).

1er groupe : à définir.

5 au 6 décembre 2012 à St-Etienne.

(S'inscrire auprès de Claude DESCOURS - 06.07.12.70.32)

**CHAQUE SALARIE PEUT BENEFICIER DE 12 JOURS
DE CONGE FORMATION SYNDICALE PAR AN.
ATTENTION : les demandes doivent être déposées au minimum
UN MOIS AVANT LE STAGE.**

CONTINGENT ANNUEL POUR L'ENTREPRISE ET QUOTA D'ABSENCES SIMULTANÉES.

(Pour le calcul de l'effectif, il y a lieu de se placer au 1er janvier de l'année écoulée)

1- Le nombre global de jours de congés susceptibles d'être pris par année civile pour l'ensemble des salariés d'un établissement au titre des congés de formation économique, sociale et syndicale, ne doit pas dépasser les maxima fixés par arrêté ministériel en fonction du personnel de l'établissement, soit l'effectif de :

De 1 à 24 salariés	12 jours (ou 18 jours pour un animateur)
De 25 à 499 salariés	+ 12 jours par tranche de 25 salariés.
De 500 à 999 salariés	+ 12 jours par tranche de 50 salariés.
De 1000 à 4999 salariés	+ 12 jours par tranche de 100 salariés.
À partir de 5000 salariés	+ 12 jours par tranche de 200 salariés.

2- Le nombre maximal de salariés pouvant être simultanément absents au titre des congés de formation économique, sociale et syndicale, peut être limité à un salarié absent à ce titre si l'effectif est inférieur à 25 salariés ou à deux salariés absents à ce titre, si l'effectif est compris entre 25 et 149 salariés. Mais pour les établissements de 100 salariés et plus, il représente 2 % de l'effectif total considéré (ex : pour notre entreprise de 670 salariés, cela représente un maximum de 13 salariés pouvant s'absenter, à ce titre durant la même période.



REFERENCES :

Loi n°8561409 du 30 décembre 1985, relative au congé de formation économique, sociale et syndicale, JO du 31.12.

Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions, JO du 31.07.

Circulaire DRT n°87/11 du 3 novembre 1987.

Article L.2325-44 du code du travail.

Article L.4523-10 du code du travail.

Article L.3142-12 du code du travail.

Article L.3142-13 du code du travail.

Arrêté du 7 mars 1986, JO du 14.3.

Cassation Sociale 20 mai 1965, n°63-13144P.

Fonction Publique : loi 84-53 du 26/01/84, décret 85-552 du 22 mai 85.

**Tous les salariés
et demandeurs
d'emplois
peuvent
bénéficier
de congés sur
leur demande**

**Modèle à reproduire et à adresser à l'entreprise, impérativement au minimum
UN MOIS AVANT (ne pas oublier en-tête et adresse de votre syndicat).**

DEMANDE DE CONGE FORMATION

NOM, Prénom :

Adresse :

Date :

Monsieur le Directeur,
Entreprise

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence conformément aux dispositions de l'article L. 3142-7 du Code du Travail (loi du 30.12.1985) en vue de participer à un stage de formation économique, social et syndical,

du au

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par la Formation C.G.T. organisme agréé à dispenser cette formation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

NB : pour la Fonction Publique, la référence est : loi 84-53 du 26/01/84 et disposition du décret 85-552 du 22 mai 1985.

FICHE D'INSCRIPTION

REFERENCES DU STAGIAIRE :

NOM Prénom

Adresse

Ville Code postal Tél.

Entreprise

Adresse

Tél..... Fédération C.G.T.

Responsabilités syndicales : Secrétaire du syndicat

Membre du C.E.

Elu CAP

Elu CTP

Elu CGOS

Elu CHSCT

Autres

Intitulé du stage :

Date : du au **lieu :**

Tampon du syndicat ou signature du secrétaire

Cette fiche d'inscription est à retourner à :
Aux unions locales organisatrices ou à
Dominique TERRAT, Union Départementale C.G.T.
Bourse du Travail, cours Victor Hugo – 42028 – St Etienne Cédex 1

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FCP)

La formation professionnelle est aussi un enjeu. Pour tout projet de réorientation professionnel, de VAE, de formation diplômante, de DIF, la CGT apporte à ses adhérents un soutien dans leur parcours. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour la Loire : **Gerard FAURE 06.16.27.86.92 - gerard.faure3@libertysurf.fr**
Dominique TERRAT - 06.71.72.73.32 - terrat@orange.fr

Tout salarié, tout au long de sa vie professionnelle peut et se doit de développer, compléter ou renouveler sa qualification, ses connaissances et ses compétences.

Pour le financement de cette **FCP**, toute entreprise est tenue, par la loi, de contribuer financièrement à la Formation Professionnelle Continue de ses salariés.

L'entreprise a le choix entre :

- ◆ Verser ce montant à un **OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)
- ◆ Un organisme paritaire collecteur agréé (par l'État), est une structure associative à gestion paritaire qui collecte les contributions financières des entreprises qui relèvent de son champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé.
- ◆ Il existe des OPCA en fonction des métiers (Ci-dessous liste non exhaustive) :
 - ⇒ **OPCAIM** Industries de la métallurgie
 - ⇒ **FORCO** Entreprise du commerce et de la distribution
 - ⇒ **FORTHAC** Formation textile—Habillage—Cuir
 - ⇒ **UNIFORMATION** Associations, mutuelles et syndicats
- ◆ Utiliser directement ces fonds ;
- ◆ Verser le montant au Trésor.

Entreprise de	Au titre du Plan de formation	Au titre de la professionnalisation	Au titre du CIF	Total
Moins de 10 salariés	0,40 %	0,15 %	-	0,55 %
10 à 19 salariés	0,90 %	0,15 %	-	1,05 %
20 salariés et plus	0,90 %	0,50 %	0,20 %	1,60 %

Les % sont calculés au regard de la **masse salariale brut annuelle** de l'entreprise.

Une fois qu'un salarié a choisi la formation qu'il souhaite entreprendre, différentes options lui sont offertes

- ⇒ Le **Congé Individuel de Formation** : **CIF**
- ⇒ Le **Droit Individuel à la Formation** : **DIF**
- ⇒ Le **Plan de Formation Entreprise** : **PFE**

Pour réaliser cette formation, il doit respecter une procédure bien précise de demande de cette dernière.

Dans le cadre du paritarisme la CGT siège, au **FONGECIF** Rhône-Alpes (**OPCA** agréé au titre du **CIF**), dans la commission départementale de Saint-Etienne.

Si vous, ou les salariés de votre entreprise ou une de vos connaissances, avez des demandes de renseignements ou précisions dans ce domaine ou des précisions sur un dossier déjà déposé, prendre contact avec :

Jean DOREL : mail : jean.dorel@wanadoo.fr

Gérard FAURE : Tél : 06.16.27.86.92, mail : gerard.faure3@libertysurf.fr